

Le texte français suivra

--- For Immediate Release ---

October 19, 2017

Quebec Bill 62 Is a Direct Attack on Religious Freedoms of Muslim Women  
*Joint Statement by National Canadian Muslim Organizations*

Montreal and Toronto, Canada: The Canadian Council of Imams (CCI), the Canadian Council of Muslim Women (CCMW), the Islamic Circle of North America (ICNA), The Islamic Society of North America (ISNA) Canada, and the Muslim Association of Canada (MAC) are extremely concerned about the repercussions of the decision by the National Assembly of Québec.

Yesterday the National Assembly of Québec passed Bill-62 supposedly intended to establish religious neutrality by forcing individuals giving or receiving state services to uncover their face. The organizations signatory to this statement are deeply concerned that this bill restricts the rights of Canadians, particularly Muslim women, violates Canadian principles of freedoms of religion and expression and sets a religious test for the receipt of public services.

Bill-62 has little to do with religious neutrality and equality. Instead the bill denies a wide range of services to a specific group of women and risks isolating them and thus leaving them vulnerable to attacks and hate crimes. Bill-62 encourages divisiveness, creates inequality, and violates our Charter of Rights and Freedoms.

The National Assembly has chosen to further target and marginalize Canadians Muslims while the Muslim community is still coming to terms with the terrorist attack in January on the Quebec City mosque, the Centre Culturel Islamique de Québec, that killed six and injured 19.

Muslim advocacy organizations including the CCMW, the Canadian Muslim Lawyers Association (CMLA), and the National Council of Canadian Muslims (NCCM) are working to identify options to defend the fundamental rights and religious freedoms of Canadian Muslims.

Le Projet De Loi 62 Du Québec Porte Directement Atteinte Aux Libertés Religieuses Des  
Femmes Musulmanes

*Déclaration Jointe Des Organisations Nationales Musulmanes Canadiennes*

Montréal et Toronto, Canada: Le Conseil Canadien Des Imams (CCI), Le Conseil Canadien Des Femmes Musulmanes (CCFM), Le Cercle Islamique De l'Amérique Du Nord (CIAN), La Société Islamique De l'Amérique Du Nord (SIAN), Canada Et l'Association Musulmane Du Canada (AMC) sont extrêmement préoccupés par les répercussions de la décision de l'Assemblée nationale du Québec.

Hier, l'Assemblée nationale du Québec a fait passer le projet de loi 62 visant à établir une neutralité religieuse en obligeant les individus à donner ou à recevoir des services de l'état pour découvrir leur visage. Les organisations signataires de cette déclaration sont profondément préoccupées par le fait que ce projet de loi restreint les droits des Canadiens, en particulier des femmes musulmanes, viole les principes canadiens de liberté de religion et d'expression et établit un critère religieux pour la réception des services publics.

Le projet de loi 62 n'a pas grand-chose à avoir avec la neutralité religieuse et l'égalité. Au lieu de cela, le projet de loi refuse une large gamme de services à un groupe spécifique de femmes et risque de les isoler et de les rendre ainsi vulnérables aux attaques et aux crimes haineux. Le projet de loi 62 encourage la division, crée des inégalités et viole notre Charte des droits et libertés.

L'Assemblée nationale a choisi de cibler et de marginaliser davantage les Canadiens musulmans, alors que la communauté musulmane continue à faire face à l'attaque terroriste contre le Centre Culturel Islamique de Québec, qui a fait six morts et 19 blessés le mois de janvier.

Les organisations de défense des droits musulmanes, y compris le CCFM, l'Association Canadienne Des Avocats Musulmans (ACAM) et le Conseil National Des Musulmans Canadiens (CNMC) cherchent à trouver des options pour défendre les droits fondamentaux et les libertés religieuses des musulmans canadiens.